

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



7.09.2022

COMMUNIQUE OFFICIEL n°10

CALENDRIER

RETRAITS EQUIPES

Sport Genève Benfica

FC Champel

Club Atlético de Genève

FC Osas

actif, 5^{ème} ligue, groupe 2

juniors, FF19, groupe 1

juniors C, 2^{ème} degré, groupe 4

actifs, 5^{ème} ligue, groupe 1

COUPES GENEVOISES « Eleventeamspports Cup » A, B, C

Les tirages au sort du tour de qualification ont été effectués. Les rencontres se dérouleront le 27.09.2022 pour les juniors B et le 28.09.2022 pour les juniors A et C. Les clubs recevant peuvent, sans l'accord de l'adversaire, avancer ou reculer d'un jour la date du match. Les équipes libres sont directement qualifiées pour les 1/8 de finale.

RAPPEL CHANGEMENT DES DATES DES MATCHS

Un match ne peut jamais être retardé. En revanche, un match peut être avancé aux conditions suivantes :

► Jusqu'à 21 jours au plus tard avant la date du match avec l'accord de l'adversaire et de l'arbitre si celui-ci est déjà désigné ; cette modification sera effectuée par le club recevant à travers Clubcorner.

STADE DE VEYRIER-VILLAGE

Le terrain principal est actuellement fermé et le club est obligés de programmer tous les matchs sur les deux terrains du Grand Donzel.

Le samedi matin, il y a beaucoup de matchs de juniors E, D, FF12 et FF15 et il n'est malheureusement pas possible d'attribuer des vestiaires pour toutes les équipes.

Les enfants pourront se changer mais ne pourront pas laisser leurs affaires dans le vestiaire. Le club espère que la situation se régularisera le plus rapidement possible.

Recommandation : le club recevant prendra contact téléphoniquement avec l'arbitre désigné, trois jours avant la rencontre.

INFORMATIONS DIVERSES

JUNIORS E, FF-12 PAS ENCORE QUALIFIES PAR L'ASF : DELAI EXCEPTIONNEL

L'ACGF est consciente que les passeports des juniors cités en titre ne seront pas tous établis par l'ASF pour le début du championnat. **A titre exceptionnel, l'ACGF autorise tous les juniors E et FF-12 pas encore qualifiés à prendre part aux deux premiers matchs de championnat.** Cette autorisation est subordonnée au fait que l'entraîneur en cause présente, avant le début de la rencontre à l'arbitre mini, une liste des joueurs sans passeport ASF avec leurs noms, prénoms et dates de naissance.

**ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES DES CLUBS DE L'ACGF DU SAMEDI 15
OCTOBRE 2022 A 17H00 A LA SALLE DES FETES DE THONEX**

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2021
4. Présentation et approbation des rapports annuels
5. Admissions, démissions, exclusions
6. Désignation du club organisateur de l'Assemblée générale ordinaire 2023
7. Propositions du Comité central
8. Récompenses, honorariat
9. Communications du Comité central
10. Propositions des clubs
11. Divers
12. Contre appel

Participation obligatoire de tous les clubs (amende statutaire en cas d'absence). Les clubs retardataires pourront aussi être amendés si leur retard dépasse les 30 minutes. Les propositions des clubs doivent parvenir au Comité central au moins trois semaines avant l'Assemblée.

REUNIONS DES RESPONSABLES TECHNIQUES DES CLUBS SAISON 2022-2023

Les réunions des responsables auront lieu comme suit pour chaque zone :

- Lundi 12 septembre 2022 à 19h pour les zones Carouge et ACGF au stade de la Fontenette.
- Lundi 19 septembre 2022 à 19h pour les zones Servette et Meyrin au stade de Laconnex.

Merci de noter que la présence de chaque club est obligatoire, en cas d'indisponibilité du responsable technique, veuillez envoyer un autre représentant du club.

COURS ANIMATEUR 2022

COURS		DATES	LIEUX
SVF ACGF E/A 7/22	COMPLET	22.09.2022	Vessy
SVF ACGF E/A 8/22	COMPLET	26.09.2022	Grand-Saconnex
SVF ACGF E/A 9/22	COMPLET	29.09.2022	Veyrier Village

FORMATION « LES JEUNES ARBITRENT LES JEUNES »

Pour vous inscrire à cette formation, il faut impérativement contacter Monsieur Mario Civitillo au 079 707 39 31 ou par courriel : mario_civitillo@bluewin.ch avant le 20 septembre 2022, les modalités du cours vous seront communiquées directement lors de l'inscription. Age minimum pour suivre cette formation est de 15 ans, âge maximum 19 ans.

FORMATION POUR LES DIRIGEANTS DE CLUB

Site de présentation du programme & inscription pour les 4 modules de formation

<https://formation-acgf.ch/>

Prochains cours : 3-10-17 et 24 novembre 2022 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

COURS DE BASE POUR ARBITRES DEBUTANTS

Les cours théoriques 2022 auront lieu au stade municipal de Bernex :

Vendredi 16 septembre de 18h45 à 21h30, samedi 17 septembre de 8h30 à 18h00 et le dimanche 18 septembre de 8h30 à 18h00

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2022

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des Délégués 2022 de l'ACGF, organisée par US Genève-Poste FC, aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à la salle des fêtes de Thônex.

PRESCRIPTIONS D'EXECUTION JUNIORS

Les prescriptions d'exécutions juniors pour la saison 2022-2023 se trouvent sur notre site internet :

[Association cantonale genevoise de football - News et communiqués \(acgf.ch\)](https://www.acgf.ch)

INFORMATION DE LA COMMISSION DES ARBITRES



Les joueurs devant porter des lunettes médicales pour la pratique du football doivent impérativement acquérir des lunettes de sport, ceci dans toutes les catégories de jeu. Toute autre forme de lunettes n'est pas acceptée et l'autorisation de jouer ne sera pas admise par l'arbitre. Il en va de la sécurité de tous.



Nous vous rappelons que pour les matchs de juniors E, D, FF12 et FF15, la feuille de match est obligatoire.

La Commission des Arbitres communique qu'elle est à disposition des clubs pour des discussions, partages et explications concernant tout sujet en lien avec l'arbitrage. Si vous êtes intéressés, des membres de la commission peuvent se déplacer dans vos clubs pour un rendez-vous avec votre comité, vos entraîneurs, etc. Merci de contacter directement par e-mail son président, perez.augustin@football.ch.

LICENCE ENFANTS

A partir de la saison 2022/23, une licence sera obligatoire pour toutes les catégories (adaptation des statuts de mai 2021 par l'Assemblée des délégués de l'ASF). Cela signifie que les enfants des catégories G et F seront désormais également soumis à l'obligation de licence. Il n'y a pas de frais d'adhésion pour les deux catégories mentionnées. Les frais d'inscription ne sont dus qu'en cas de passage à la catégorie E (facturation automatique).

Les enfants qui ont déjà été enregistrés avant le 1er juillet 2022 au moyen de clubcorner.ch doivent malheureusement, en raison des directives de la FIFA, être à nouveau enregistrés "officiellement" au moyen d'une procédure d'inscription simplifiée avant le passage à la catégorie E. Cela concerne les enfants nés en 2013 et plus jeunes.

Les clubs pourront saisir les demandes de licence pour les enfants dans Clubcorner à partir du 1er juillet 2022 et il leur sera demandé de licencier tous les enfants actifs dans le club jusqu'au 31 décembre 2022.

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2022/2023

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2022 / 2023 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2003 - 31.12.2005

Juniors E - **01.01.2012** - 31.12.2013

Juniors B - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors F - **01.01.2014** - 31.12.2015

Juniors C - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors G - **01.01.2016** - 31.12.2017

Juniors D - 01.01.2010 - 31.12.2011

Les juniors A et B (01.01.2003 - 31.12.2007) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2004 – 31.12.2007 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2008 – 31.12.2011

FF-12 - 01.01.2011 – 31.12.2014

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcen//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

NOUVELLES PUBLICITES

FC Saint-Paul	actifs 3 ^{ème} ligue juniors B	New-Work M3
FC Genève United	actifs 5 ^{ème} ligue juniors B juniors D juniors E1	Le Comptoir by Planet Top Cuisines Ec' Eau Gaz JCT Conseils

AMENDES

FC Champel	retrait juniors FF19	CHF 300.-
Sport Genève Benfica	retrait actif, 5 ^{ème} ligue	CHF 500.-
FC Osas	retrait actif, 5 ^{ème} ligue	CHF 500.-
Club Atlético de Genève	retrait juniors C	CHF 300.-

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF



Venez soutenir l'Etoile Carouge FC pour son 1/16 de finale de la Coupe Suisse contre le FC St. Gallen 1879 le samedi 17 septembre 2022 à 17h au Stade de la Fontenette à Carouge.

Billetterie en ligne sur www.etoile-carouge.ch/billetterie/

Genève, le 7 septembre 2022/nw